

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE  
DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI)  
RONTIGNON-NARCASTET  
MARDI 13 JUIN 2017**

**Étaient présents**

Les parents d'élèves délégués ..... : Mme Rodrigues, Mme Gabagnou, Mme Barrière, Mme Verdier, Mme Pucheu.

Pour la municipalité de Narcastet .... : Mme Arasco, M Faux.

Pour la municipalité de Rontignon .. : M. Dudret, Mme Del Regno, Mme Hourcade-Medebielle.

Les enseignantes ..... : Mme Massonnat, Mme Riutort, Mme Favié, Mme Sanchez (remplaçante de Mme Pitaval), Mme Martin (remplaçante Mme Touyarou).

Excusé : M. Laporte-Fauret (Inspecteur de l'éducation nationale)

---

**ORDRE DU JOUR**

Après un tour de table de présentation, l'ordre du jour est entamé.

**1. EFFECTIFS PRÉVISIONNELS RENTRÉE 2017- RÉPARTITIONS DES ÉLÈVES**

**A. Effectifs 2017-2018 :**

	PS	MS	GS		
	22 inscrits	11 à 13	18		
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
18	6 (5 en janvier)	15	14	8	

**Total Narcastet : 61 - Total Rontignon : 51/53**

**Total RPI : entre 112 et 114**

**(pour info : seuil de création de poste fixé à 135 sur le RPI)**

**B. Répartition des enfants**

Les enfants du cycle 1 sont à Rontignon. Ils seront répartis dans les 2 classes :

- PS/MS avec Mme Riutort ;
- PS/GS avec Mme Massonnat.

La décision de ne pas prendre de TPS cette année n'a finalement pas pesé dans les effectifs avec le départ d'un seul enfant sur la commune d'Uzos.

Les deux classes de maternelle seront chargées l'an prochain et la question de la répartition des effectifs se pose : aussi le conseil des maîtres a-t-il décidé de scolariser l'ensemble des élèves de GS à la rentrée prochaine au sein de l'école de Rontignon.

Cependant, compte-tenu de l'effectif global sur le RPI qui est en baisse, il devrait y avoir une rentrée possible des enfants de 2015 (TPS) en janvier.

Si le nombre d'enfants scolarisés en janvier 2018 à l'école maternelle devait dépasser un seuil ne permettant pas d'accueillir correctement les élèves, la décision pourrait être prise de scolariser un groupe de GS (6/8 élèves) en CP à compter de la rentrée de janvier 2018.

Dans ce cas, cela permettra de faire une vraie liaison GS-CP durant le premier trimestre et de poursuivre l'activité piscine sans couper le groupe de GS.

Si le nombre d'élèves le permet, les élèves de GS feront l'année complète sur l'école de Rontignon.

Dans tous les cas, les décisions seront prises afin de permettre le meilleur accueil des élèves sur l'ensemble du RPI. Le choix de la répartition des élèves appartient aux enseignants.

Un nouveau point sur les effectifs sera fait en septembre et les décisions seront prises dans le courant du premier trimestre en fonction des effectifs constatés et des demandes de scolarisation en TPS.

Les enfants du CP au CM2 sont à Narcastet (61 élèves). Ils seront répartis dans les 3 classes :

- CP avec Mme Favié,
- CE1/CE2 avec Mme Touyarou,
- CM1/CM2 avec Mme Pitaval.

Pour les deux écoles, les listes des classes seront affichées le jour de la pré-rentrée (vendredi 1<sup>er</sup> septembre).

## 2. LES RYTHMES SCOLAIRES RENTRÉE 2017

- **Projet éducatif territorial (PEDT) 2017-2020 et validation de la nouvelle organisation du temps scolaire.**

RONTIGNON : la modification des horaires (inversion des horaires actuels des jeudis et vendredis) a été acceptée.

Pour rappel, le jeudi, la classe se terminera à 16h00. Le vendredi, la classe se terminera à 14h45 et sera suivie des TAP jusqu'à 16h15.

Le projet éducatif territorial (PEDT) a été envoyé et son retour (validation) est attendu dans le courant du mois de juin.

NARCASTET : Il n'y a pas de changement dans les horaires et le projet éducatif territorial (PEDT) a été reconduit.

- **Projet de décret relatif aux rythmes scolaires** (présenté au conseil supérieur de l'éducation le 8 juin 2017) : élargissement du champ des dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

M. Faux précise qu'avant de modifier l'organisation de la semaine scolaire, l'avis des parents et des enseignants sera recueilli. Il faudra également tenir compte du choix des communes voisines.

Le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) devra approuver toute proposition de modification. Des règles sont fixées concernant la durée maximale d'une journée de classe (pas plus de 6h de classe par jour, pas plus de 3h30 le matin)

Une dérogation sera nécessaire pour transférer éventuellement les cours du mercredi au samedi matin.

Un retour à la semaine de 4 jours impliquerait la fin des TAP.

Le conseil des maîtres du RPI pense qu'il est important de ne pas précipiter des décisions sans réflexion. Il faut profiter de l'année scolaire 2017-2018 pour faire un bilan quantitatif et qualitatif de l'expérience de la semaine à 4 jours et demi (qui a duré 3 ans). Ce bilan doit être fait auprès de tous les acteurs : enfants, enseignants, parents, municipalité, centre de loisir, personnel encadrant les TAP.

**Aucune modification ne sera faite pour la rentrée 2017 (trop peu de temps pour consulter les différents intervenants).**

## 3. BILANS DES PROJETS PÉDAGOGIQUES 2016-2017

### A. Rontignon

- Enfants danseurs : les élèves ont participé le 24 mai aux enfants danseur sur la scène de Lons.
- Foulées des enfants : une partie des enfants de GS a participé à La course des enfants de la Féminine de Pau (950mètres). Cette course ayant lieu le dimanche 30 avril, à la fin des vacances scolaires, elle s'est faite sur le principe du volontariat. Les enfants étaient fiers et heureux de participer à cette course.
- Animations sportives : Les GS participent à une animation foot proposée par l'ASMUR et vont avoir dans le cadre des TAP une animation hand faite par M. Querin, parent d'élève et handballeur professionnel.
- Classe de mer 16 et 17 mai pour les PS-MS, 17,18 et 19 mai pour les PS-GS.

Deux séjours très positifs : enfants ravis, centre confortable, et animatrices qui ont proposé des activités tout à fait adaptées aux plus petits.

Les enseignantes souhaitent vivement remercier les municipalités pour les subventions accordées pour la classe de mer, de surcroît dans un contexte de baisse des subventions.

Les ventes de gâteaux ont rapporté près de **2 000 €** à l'OCCE de Rontignon. Grâce à l'implication d'une grande majorité des familles, il y a pu avoir des ventes de gâteaux pour les 4 journées d'élections ce printemps.

Sur les 2 000 € récoltés, 1 000 € étaient prévus au budget de la classe de mer. Les 1 000 € restants permettront la mise en place de nouveaux projets l'an prochain.

### B. Narcastet

- *Utilisation des tablettes* : Les 20 tablettes mises à disposition des 3 classes sont des outils complémentaires de ceux existants déjà. Elles permettent de varier les méthodes pédagogiques, favoriser l'autonomie des élèves, mieux prendre en compte les élèves en difficultés, apprendre mieux en s'amusant, produire ensemble pour favoriser la collaboration et l'entraide.

Les enseignantes ont suivi une formation concernant l'utilisation de ces tablettes.

Des parents s'inquiètent du temps d'exposition des enfants devant les écrans.

L'utilisation dans les classes est régulière sur la semaine mais sur les temps courts.

- *Jazz in school cycle 3* : Formidable expérience pour les enfants qui ont chanté au Zénith le dimanche 4 juin
- *Enfants Chanteurs cycle 2* : Projet porteur pour les enfants qui ont beaucoup appris (écouter, mémoriser, suivre le chef de chœur, ...) et ont chanté avec les élèves de l'école de Boeil-Bezing le mardi 23 mai.
- *Sorties Théâtre* : "Leeghoofd" pour le cycle 2, "Ravie" pour le cycle 3, "Dans ma bulle" pour tous.
- *Sortie Cinéma* : "Le voyage de Fanny" pour le cycle 3 (sur la deuxième guerre mondiale).

- *Projet sur les élections présidentielles en cycle 3* : une campagne électorale (candidats, affiches, vote...) est organisée en classe, en lien avec la municipalité et un vote sera organisé dans le bureau de vote de la mairie de Narcastet.
- *Deux rencontres sportives* organisées par la conseillère pédagogique en EPS pour le cycle 2 : lutte et orientation dans le parc du château de Pau. Ces rencontres sont l'aboutissement d'un travail réalisé à l'école.
- *Piscine* - L'année prochaine les groupes vont être modifiés :
  - Les élèves du CE1 au CM2 (2 classes) iront à la piscine de Nay le jeudi après-midi eu 1<sup>er</sup> trimestre.
  - Les GS et CP continuent le mercredi matin à la piscine de Lons au 1<sup>er</sup> trimestre.

Les ventes de gâteaux pour les 2 journées d'élections présidentielles ont rapporté **794,10 €** à l'OCCE de Narcastet. Cette somme permettra la mise en place de nouveaux projets l'an prochain.

Au premier trimestre une vente avait aussi été organisée pour aider au financement de la classe découverte. Elle avait rapportée **254 €**.

#### 4. PROJET D'ÉCOLE 2016-2017

Le projet d'école sera présenté au conseil d'école une fois qu'il aura été validé par l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) et le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) (au plus tôt après les vacances d'automne 2017).

Il doit tenir compte du projet de secteur du collège :

**Marguerite de Navarre :**

- *Cohérence des parcours scolaires* :
  1. Favoriser et renforcer les continuités (C1/C2 ; C2/C3 ; C3 école-collège, en particulier dans le domaine des langues vivantes), supports, outils communs.
  2. Parvenir à une connaissance personnalisée des acquis, des progrès, des fragilités.
- *Education morale et civique* : faire vivre la citoyenneté et les valeurs de la République au quotidien.

Le Livret Scolaire Unique (LSU) a été mis en place du CP au CM2. Communiqué deux fois par an aux familles en cycle 3 (CM1/CM2) cette année, il sera distribué en fin d'année pour les élèves du cycle 2 (CP/CE1/CE2).

En maternelle, un carnet de suivi des apprentissages est mis en place depuis l'année dernière.

#### 5. TARIFICATION DE LA GARDERIE DE RONTIGNON

**Réponse du conseil municipal à la question posée par les représentants des parents d'élèves au cours du conseil d'école du 17 février 2017** : "... revoir le coût de la garderie quand elle est utilisée de façon occasionnelle ; en effet : 5 ou 6 jours reviennent plus chers que l'abonnement mensuel."

Cette question a été inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal du 10 avril 2017. Le conseil municipal a retenu les arguments à la base de l'instauration de ces tarifs. En effet le nombre d'enfants conditionne en réponse le nombre d'encadrants ; aussi est-il nécessaire de connaître l'effectif en amont afin de planifier la présence des agents. Si le tarif occasionnel se montre attractif, le risque est grand de ne plus maîtriser ce paramètre. Il convient aussi d'apprécier les tarifs pratiqués qui sont dans la moyenne basse (le coût réel de garderie est de l'ordre de 90 euros par mois pour un enfant en bénéficiant chaque jour matin et soir).

Les tarifs qui seront pratiqués à la rentrée scolaire 2017 restent donc inchangés :

	Le matin (5j)	Le soir + mercredi midi	Matin et soir
1 <sup>er</sup> enfant	7 €/mois	13 €/mois	20,00 €/mois
2 <sup>e</sup> enfant	6 €/mois	9 €/mois	15,00 €/mois
à/c 3 <sup>e</sup> enfant	Gratuité	Gratuité	Gratuité
À la carte/enfant	2 €/jour	3 €/jour	5 €/jour

#### 6. ACCÈS À L'ÉCOLE DE RONTIGNON

**Question des parents** : Serait-il possible d'installer une rampe devant l'entrée principale de l'école pour permettre un meilleur accès des poussettes notamment ?

Dans l'attente de la réalisation de la prochaine tranche des travaux qui prévoit une rampe d'accès à l'école, seule la rampe d'accès menant à la garderie est prévue et conservée.

Une solution définitive pour permettre l'accessibilité sera mise en œuvre si le financement de la deuxième tranche de travaux incluant la cours de l'école n'était pas obtenu dans un délai raisonnable.

#### 7. FÊTE DE L'ÉCOLE

Le spectacle des enfants est prévu à 11h00, suivi d'un apéritif offert par l'APE du RPI Narcastet-Rontignon.

L'APE propose ensuite un repas (sur inscription) et une kermesse organisée en partenariat avec l'association "L'œil du cachalot".

Dans le cadre des fêtes de Rontignon qui se déroulent le week-end du 01/02 juillet, c'est la municipalité de Rontignon qui prend en charge la prestation de l'association "L'œil du cachalot".

**La séance est levée à 19h30.**